**Communiqué de presse**
**Fermeture prolongée du sentier de la Combe Grède**

Le 7 juin dernier, un éboulement de roches et d'arbres a considérablement endommagé le sentier de la Combe et obstrué partiellement le ruisseau du Bez. Avant de pouvoir évaluer réellement la situation et les mesures à prendre, une entreprise spécialisée a sondé le couloir d'où l'éboulement est parti et évacué les gravats résiduels qui menaçaient encore d'être emportés. Une analyse de la situation par un géologue et des professionnels sur place a permis de déterminer les mesures à prendre pour libérer le ruisseau du Bez des troncs et des gravats, ainsi que de réfléchir à la reconstruction du sentier.

Les prochaines étapes prévues en vue de la réouverture du sentier sont les suivantes :

1. Installation d'un filet de protection provisoire, dans les prochains jours, afin que les spécialistes puissent intervenir en toute sécurité dans la zone de l'éboulement.
2. Evacuation du bois qui se trouve actuellement dans le ruisseau.
3. Déblaiement des gravats pour permettre au ruisseau de s'écouler normalement en cas d'orage.
4. Reconstruction du sentier pédestre en bonne et due forme.

Une planification réaliste des travaux à effectuer démontre que la réouverture de l'itinéraire pédestre entre Villeret et Chasseral par la Combe Grède ou l'Illsach sera possible, au mieux, à la fin août 2025.

En conséquence, le sentier restera fermé jusqu'à l'achèvement des travaux de remise en état et est donc interdit à tous les randonneurs. Pour pallier à cette fermeture temporaire, deux itinéraires au départ de Villeret, permettant de rejoindre la crête de Chasseral sont proposés aux randonneurs. Le premier, par le côté est de la Combe Grède, passe par la Vieille Vacherie et les Limes du Bas. Quant au second, par la partie ouest, il part de Villeret via la Métairie aux Renards et des Plânes. Ces deux chemins pédestres officiels se trouvent sur l'application SuisseMobile.

Le Conseil municipal, en collaboration avec l'équipe des bénévoles du sentier et les entreprises mandatées, met tout en œuvre pour offrir une réouverture de ce sentier de montagne dans les meilleurs délais et conditions.
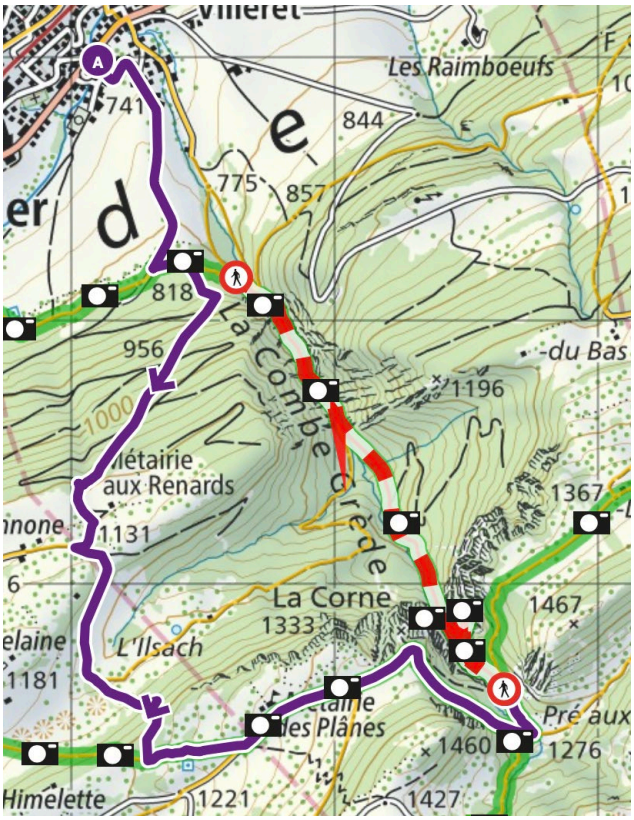
Le Conseil municipal de Villeret